



PREFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 06 novembre 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

**Monsieur le Président de la Communauté De
Communes du Pays de Bitche**

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Tél. : 03 87 24 31 29

4 rue du Général Stuhl

B. P. 80043

57232 BITCHE CEDEX

Objet : **Dossier de déclaration**
Epandage des boues STEP KALHAUSEN
P. J. : **1 dossier**

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ L'EPANDAGE DES BOUES DE LA STEP de KALHAUSEN
sur les communes de Gros-Réderching, Rohrbach lès Bitche, Achen et Bining**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 09/05/2017, complété le 11/10/2017
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00204
- Dossier réalisé par : Chambre d'Agriculture de la Moselle

Je vous précise, qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de la commune de Gros-Réderching, où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. A l'issue, un certificat d'affichage comportant le n° de déclaration sera transmis à l'adresse suivante Délégation départementale des Territoires - Service Police de l'Eau - ZAC des Terrasses de la Sarre – Terrasse Bretagne – CS 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de GROS-REDERCHING.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie à :

- Chambre d'Agriculture de la Moselle
64 avenue André Malraux – 57045 METZ CEDEX 1
- DDT 57 – SERAF
- Mairie de Kalhausen – 1 place de l'Eglise – 57412 KALHAUSEN